

Désignation de 4 représentants au conseil  
de la MFCA et du COS-CP

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 18 janvier 2022

### Délibération 2022/01/CFVU – 1

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers retiennent les candidatures de Mme Alexia VINEL, M. Sébastien VINCENT, M. Cédric TEYSSIÉ et M. Jean-Pascal CAMBRONNE pour siéger au conseil de la MFCA et du Comité d'Orientation Stratégique – Conseil de Perfectionnement (COS-CP).**

Toulouse, le 18 janvier 2022

 Le Président  
  
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0